
La technicité de l'acte moral

Théophile Richard*¹

¹Sciences, Philosophie, Histoire – Centre National de la Recherche Scientifique, Université Paris Cité –
France

Résumé

À partir d'une discussion sur le bien-fondé de la distinction entre savoir (*knowing that*) et savoir-faire (*knowing how*), l'objectif de cette présentation serait de soutenir une certaine forme de position métaéthique réaliste.

Un argument en faveur de cette distinction peut se trouver dans le texte de Hume sur la "raison des animaux" ; une description adéquate de certains actes est trop complexe pour qu'il soit crédible d'en attribuer la réalisation intentionnelle à un agent. Un critique musical décrit ainsi l'exécution d'une œuvre en soulignant des détails qu'il est absurde de considérer comme faisant l'objet d'une visée intentionnelle de la part du chef d'orchestre.

Notre hypothèse est qu'il est nécessaire de considérer la complexité inhérente à l'exécution des actions humaines pour en saisir le sens. En un mot, deux actions qui relèvent d'un même type (encourager, gronder, etc.), ou pour lesquelles on allègue les mêmes raisons, peuvent être réalisées de manière extrêmement différente, et avoir des résultats diamétralement opposés.

Or, prendre en compte cette différence d'exécution revient à se préoccuper moralement de faits qui nécessitent un langage réaliste. Le regret de ne pas avoir réussi à agir correctement porte ainsi sur une capacité (esprit, tact, etc.) dont dispose, ou non, l'agent et qui peut être largement indépendante de ses croyances morales ou des justifications qu'il donne à son acte.

À partir de là, il est possible de revenir sur le terrain méta-éthique en soulignant que le respect de certaines règles est nécessaire, mais non suffisant, pour vivre une certaine vie.

À l'inverse, il est possible de montrer qu'une interprétation purement subjective des valeurs morales peine à comprendre l'articulation entre le jugement moral et la complexité d'actions qui sont très largement sous-déterminées par des descriptions qui recourent seulement à la connaissance théorique, au vocabulaire des raisons ou de l'action intentionnelle.

Bibliographie

G. E. M. Anscombe, "Rules, Rights and Promises", in *Collected Philosophical Papers*, vol. 3, *Ethics, Religion and Politics*, Oxford, Blackwell, 1981.

D. Hume, *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2008.

J. L. Mackie, *Ethics: Inventing Right and Wrong*, Londres, Penguin Books, 1991.

*Intervenant

G. Ryle, " Knowing How and Knowing That ", Proceedings of the Aristotelian Society
vol. 45, 1945, pp. 1-16.
J. Stanley, " Knowing (How) ", *Noûs* vol. 45, 2011, pp. 207-238.

Mots-Clés: intention Knowing how réalisme